Auvergne
Rhône-Alpes
Entreprises

Industries Agroalimentaires
en Auvergne-Rhône-Alpes

Panorama régional

Intelligence Economique & Territoriale
IET

Février
2019

- Chapitre 1

  Portrait agricole de la région Auvergne-Rhône-Alpes

- Chapitre 2

  Les chiffres-clés des industries agroalimentaires

- Chapitre 3

  Les entreprises

- Chapitre 4

  Les enjeux de la filière IAA en Auvergne-Rhône-Alpes

Auvergne Rhône-Alpes Entreprises

Portrait agricole de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Chapitre 1

DONNÉES CLÉS SUR LA FILIÈRE AGRICOLE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Agreste Auvergne-Rhône-Alpes Références

Mémento 2018

53 600 exploitations

54 % spécialisées en productions animales

3 millions ha de SAU

11 % du territoire métropolitain

101 800 actifs permanents

Bovins

2,6 millions

26 % des exports nationaux de bovins maigres

147 600 tonnes de viande

10 % du tonnage national

Lait de vache : **11 %** de la production nationale

5 380 producteurs

8 % de la SAU régionale

13 % de la SAU BIO nationale

77 AOP

59 IGP

24 200 élèves

3 500 apprentis

120 établissements

36 % taux boisement

1,9 million m³ volume scié

5,2 millions m³ volume récolté commercialisé

1,9 million hl de vendange

Abricot	Cerise	Noix	Châtaigne
52 %	32 %	44 %	38 %

part dans les surfaces nationales

Viande ovine : **12 %** du tonnage national

Lait de chèvre : **14 %** de la production nationale

Revenu moyen d'une exploitation agricole (moyenne ou grande)

28 500 € résultat courant avant impôts

Branche agriculture

7 Md€ de ressources *dont* **1,1 Md€** de subventions

Industries agroalimentaires

10,3 Md€ de chiffre d'affaires

1 950 entreprises régionales

2 580 établissements

41 300 salariés

Source : Agreste Auvergne-Rhône-Alpes – Mémento de la statistique agricole 2018

3ÈME RÉGION FRANÇAISE POUR LES LABELS DE QUALITÉ ET D'ORIGINE ET 1ÈRE POUR LE LAIT

- **19 700 exploitations** ont un produit sous Signes de qualité et d'origine (SIQO) :
  - 3 900 exploitations en agriculture biologique (leur nombre a doublé en 10 ans)
  - 95 % des exploitations viticoles
- **76 AOP** (Appellation d'Origine Protégée)
- **27 %** des exploitations régionales sont habilitées pour produire sous IG (Indication Géographique Protégée) soit 15 370
- **49 IGP** : le vin et les produits laitiers, des filières fortement engagées

Volumes commercialisés de produits sous IG en région

CHIFFRE D'AFFAIRES DES PRODUITS SOUS IG EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Hors vins : 816 millions d'€ / Vin compris : 1 358 millions d'€

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES PRODUITS SOUS IG

Hors vins

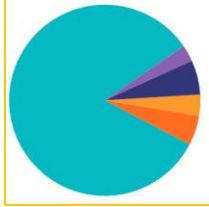

Viande et charcuterie : 24 292 271 €
Volaille : 46 262 934 €
Olives et autres IG : 31 333 070 €
Fruits & légumes : 40 730 000 €
Produits laitiers : 673 665 000 €

13 % des exploitations agricoles habilitées

20 % des exploitations agricoles habilitées hors vins

25 % du chiffre d'affaires réalisé hors vins

Source : Chambre d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes – Observatoire des indications géographiques Auvergne Rhône-Alpes – Memento 2016

La Région du goût, une marque pour valoriser les produits de la région

Identifier les produits et les savoir-faire de la région

Augmenter les débouchés pour les productions régionales

Inciter les consommateurs à effectuer un acte d'achat citoyen, au bénéfice des producteurs et du territoire

L'ambition de la marque est claire : valoriser les productions agricoles régionales et permettre aux exploitations d'être plus compétitives, davantage créatrices de valeur ajoutée et donc mieux rémunératrices pour les agriculteurs. L'enjeu est que nos productions agricoles trouvent facilement des débouchés, sur le marché régional de consommation en priorité, ainsi qu'à l'export.

La marque « Région du Goût » étant une démarche complémentaire des marques territoriales existantes, elle coexiste avec les signes officiels de qualité (AOP, AOC, IGP, Label Rouge et Bio).

En magasin, chacun peut remarquer l'un ou l'autre de ces deux logos sur les produits de la marque La Région du Goût :

- **"Produit ici" :** ce logo permet de repérer les produits issus à 100% des exploitations agricoles de la région.
- **"Fabriqué ici" :** ce logo permet de repérer les produits transformés par des entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes avec une majorité d'ingrédients régionaux.

environ 2000 produits La Région du Goût.

Source : www.laregiondugout.com

Quelques chiffres sur les IAA en Auvergne-Rhône-Alpes

Chapitre 2

1ÈRE RÉGION DE FRANCE EN TERMES D'ÉTABLISSEMENTS DANS L'IAA ET DES ÉTABLISSEMENTS RÉPARTIS SUR TOUT LE TERRITOIRE

- **2 576** établissements
- **1 884** entreprises

- La région se caractérise par un tissu d'établissements agroalimentaires diversifié, avec une part importante de grandes unités en Isère et de petites structures en Ardèche

Entreprise agroalimentaire
Entreprise dont l'activité principale concerne « les industries alimentaires » cad la fabrication de denrées alimentaire et la « fabrication de boissons » y compris la fabrication de produits à base de tabac, hors artisanat commercial.

Seules les entreprises dont au moins 80 % des salariés se trouvent dans la région sont incluses. Sont exclues les activités de charcuterie, cuisson de produits de boulangerie, et boulangerie/pâtisserie

Répartition du nombre d'établissements IAA de la région Auvergne-Rhône-Alpes par département

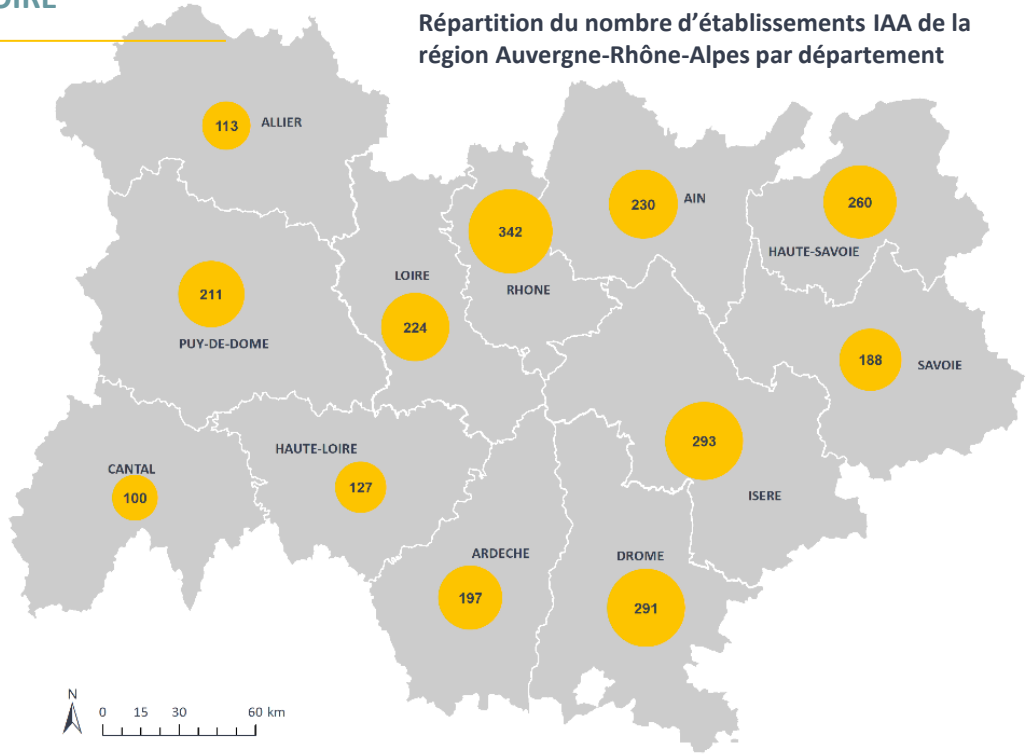

Source : Insee, CLAP 2015, ESANE 2015 – Traitement ARAE

UNE FORTE CONCENTRATION DES EFFECTIFS

- 4 départements regroupent près de 50 % des emplois IAA de la Région :
  - Drôme (14,3 %)
  - Loire (13 %)
  - Rhône (11,5 %)
  - Isère (10 %)

Répartition du salariés de la région Auvergne-Rhône-Alpes par secteur d'activités

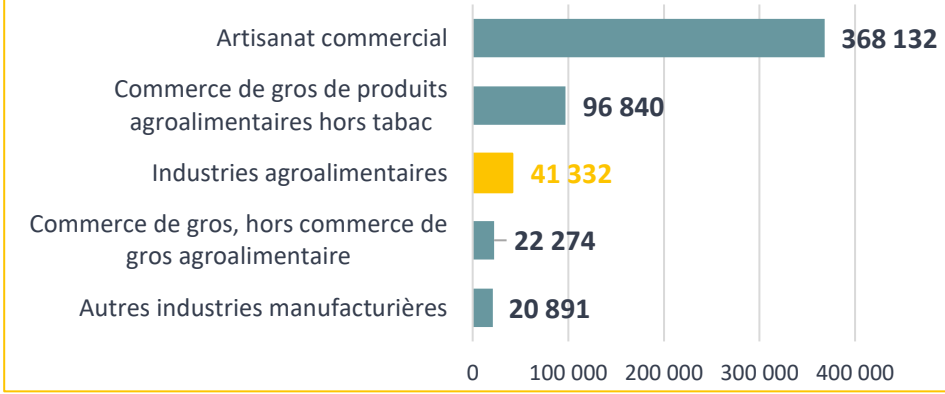

Répartition de l'effectif salarié IAA de la région Auvergne-Rhône-Alpes par département

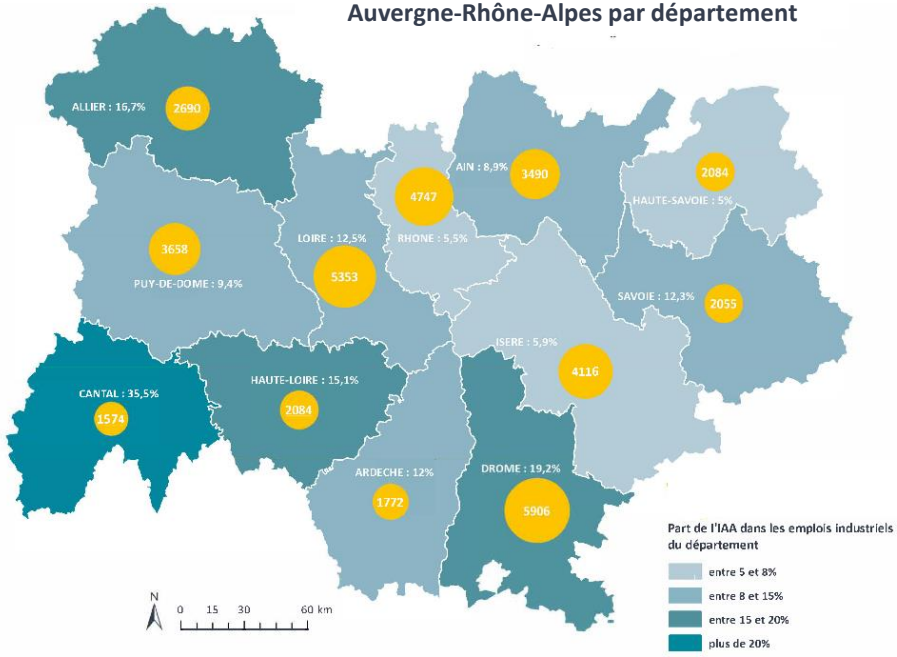

Source : Insee, CLAP 2015, ESANE 2015 – Traitement ARAE. Effectif au 31/12/2015
L'industrie agroalimentaire (et ses composants) hors artisanat commercial.

3ÈME RÉGION DE FRANCE EN TERMES D'EMPLOI DANS L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

- **41 332** salariés
- **11 %** de l'emploi agroalimentaire de France Métropolitaine
- L'emploi dans les IAA s'érode depuis 2010, notamment pour l'industrie de la viande. Mais la baisse est moins forte que dans le reste de l'industrie *[Source AGRESTE 2016]*

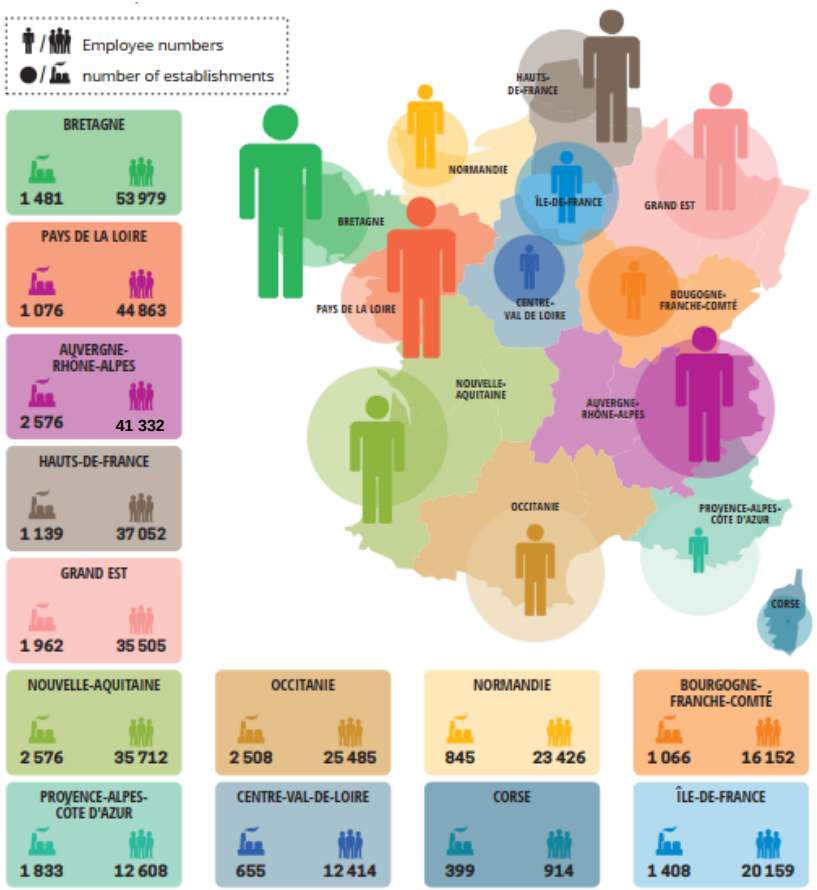

Source : CLAP 2015. French agri-food industries 2018

6ème région de France en termes de participation au chiffre d'affaires des IAA en France

- **10 032,2** millions d'euros de chiffre d'affaires
- **1 117,7** millions d'euros de chiffre d'affaires réalisés à l'export
- **5,9 %** du chiffre d'affaires des IAA en France
- **14,7 %** du chiffre d'affaires manufacturier régional

REGIONS	CA en millions d'Euros	Part du CA des IAA en France
Auvergne-Rhône-Alpes	**10 032**	**5,9 %**
Bretagne	19 534	11,4 %
Grand-Est	13 543	7,9 %
Pays de la Loire	13 152	7,7 %
Nouvelle Aquitaine	12 134	7,1 %
Hauts de France	10 411	6,1 %

Source : INSEE Clap 2015, Traitement SSP. Panorama des IAA 2018 – DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

L'INDUSTRIE DE LA VIANDE TRÈS REPRÉSENTÉE EN RÉGION

- **25 %** des salariés de l'agroalimentaire de la région travaillent dans l'industrie de la **viande**. La production de viande bovine mobilise le plus grand nombre d'exploitations pour l'élevage de races à viande spécialisées (Charolais) et de races rustiques (Aubrac, Salers)
- La Région Auvergne-Rhône-Alpes est en position de leader en France pour la salaison sèche.

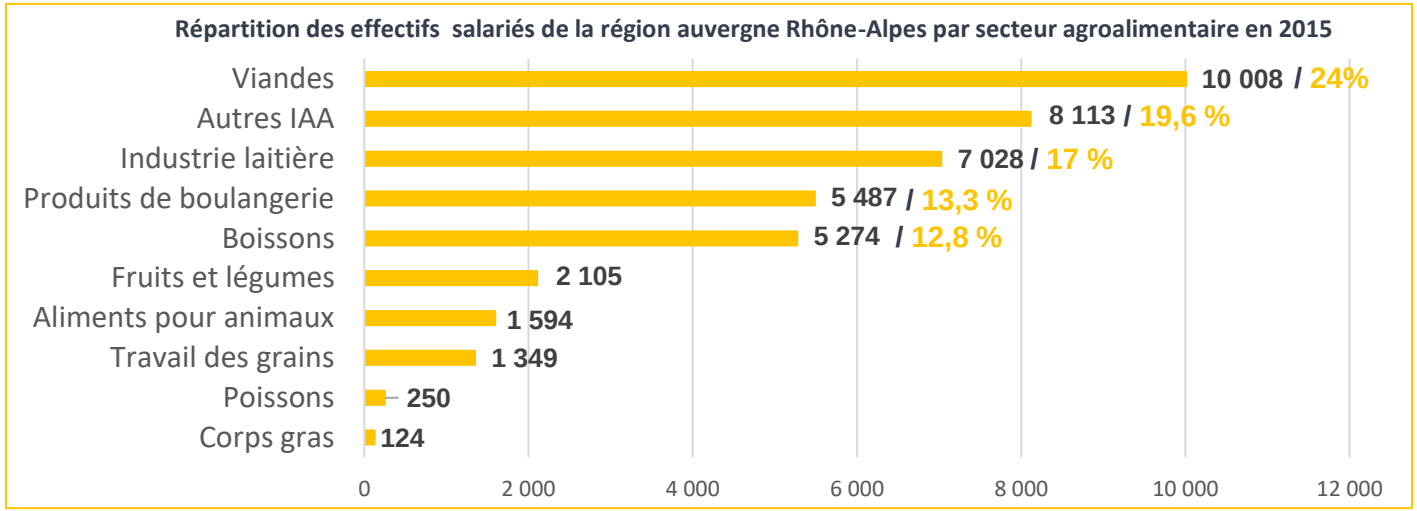

Les 5 premiers secteurs concentrent **86,9 %** de l'emploi IAA Régional

Source : Insee Clap 2015, traitement SSP. L'industrie agroalimentaire (et ses composants) est hors artisanat commercial. Effectif au 31/12/2015

DES ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES SUR LE TERRITOIRE

- Trois secteurs ont une importance notable dans la région : l'industrie des **viandes**, l'**industrie laitière** et la fabrication de **boissons**. A eux trois, ils emploient 60 % des salariés des industries agroalimentaires
- Le travail des **grains** et la fabrication d'**aliments pour animaux** représentent peu d'établissements, mais un chiffre d'affaires conséquent et un enjeu de valorisation locale

Répartition des effectifs salariés des IAA de la région Auvergne-Rhône-Alpes par secteur et par département

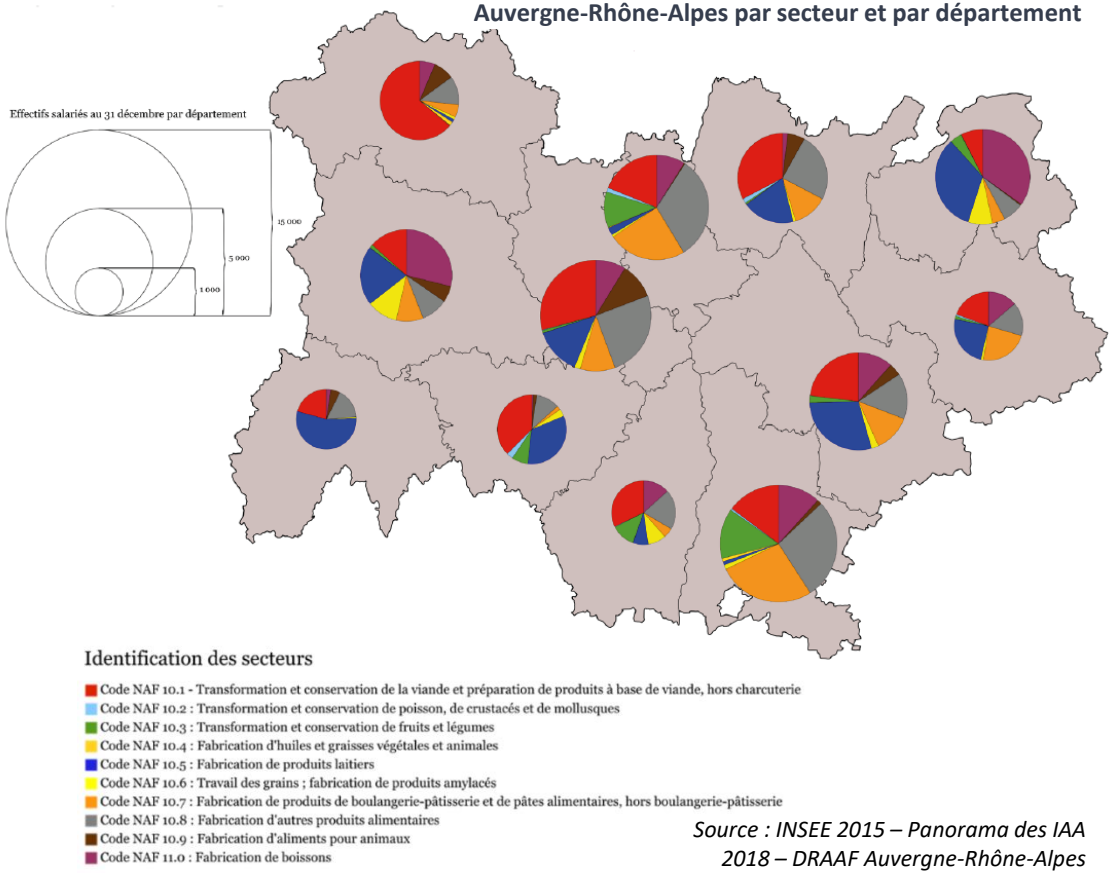

Source : INSEE 2015 – Panorama des IAA 2018 – DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

Les entreprises de la filière

Chapitre 3

LES PLUS GRANDS GROUPES FRANÇAIS DE L'AGROALIMENTAIRE PRÉSENTS EN RÉGION

- Un secteur agroalimentaire **diversifié**, de la très petite entreprise au grand groupe.
- Les plus **grands groupes français** de l'agroalimentaire sont présents : Danone, LDC, Bigard, Sodiaal, Pasquier, Panzani, Savencia, Yoplait… Ces grandes sociétés coexistent avec une multitude de très petites entreprises, ayant peu ou pas de salariés.
- Entre les deux, les petites et moyennes entreprises représentent un poids significatif : **73 %** des emplois sont concentrés dans des établissements de 10 à 249 salariés.

DANONE, Nestlé, SODIAAL, GROUPE SAVENCIA Saveurs & Spécialités, ANDROS, PANZANI, Limagrain de la terre à la vie, CAMPOFRIO FOOD GROUP ...food you know, for people you love, yoplait, CPW France Nestlé & General Mills Cereal Partners Worldwide, brioche Pasquier, Tradival GROUPE Sicarev, L.D.C., VIVESCIA

Source : Agreste 2018

Les grandes entreprises de l'agro-alimentaire en Auvergne-Rhône-Alpes par secteur d'activité

Les enjeux de la filière régionale

Chapitre 4

INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES : LES ENJEUX DE LA FILIÈRE

- Le secteur des industries agroalimentaires est en pleine mutation : les marchés deviennent de plus en plus internationaux avec une concurrence de plus en plus forte, les aspects environnementaux (réduction des déchets, empreinte carbone,…) deviennent de plus en plus importants. Dans ce contexte, l'innovation, la recherche et développement, l'amélioration de la compétitivité sont des éléments clés.

- Les entreprises se doivent d'attirer de nouvelles compétences et d'avoir des personnels formés selon leurs besoins. Les ressources humaines deviennent un des éléments fondamentaux pour leur développement, ainsi que pour leur ancrage territorial.

- Le renforcement de l'exportation reste un enjeu très important même si le secteur des industries agroalimentaires françaises a une balance commerciale excédentaire.

RETOUR SUR LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION : L'ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT POUR DYNAMISER LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE FRANÇAIS

- Un projet de loi pour « l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine et durable »

- Sur la base des diagnostics partagés par l'ensemble des parties prenantes lors des États généraux de l'alimentation et leur formulation de propositions, le gouvernement a présenté un projet de loi au Conseil des ministres le 31 janvier 2018.

- La première partie du projet de loi concerne la rénovation de la contractualisation entre producteurs et premiers acheteurs, et l'amélioration des relations commerciales pour un meilleur équilibre des rapports de force et une meilleure répartition de la valeur tout au long de la filière.

- La deuxième partie du projet de loi vise à préserver la santé et l'environnement des Français en renforçant la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits.

ANALYSE SWOT DE LA FILIÈRE EN RÉGION

Forces & opportunités

- Un bassin de consommation important : 8 millions d'habitants, 2ème région de France
- Une bonne répartition de l'industrie IAA sur le territoire régional
- La présence de grandes marques dans l'industrie des Eaux : (Évian, Volvic, Badoit, Vichy)
- La présence d'une industrie du vin réputée : Côte du Rhône, Beaujolais
- L'industrie de la viande est le 1er employeur, et présence de leaders nationaux de la salaison : Aoste, Savencia…
- L'essor d'une nouvelle économie sur les aliments santé (Naturopôle…)
- Un écosystème riche : ARIA, les centres de recherche et les pôles de compétitivité

Faiblesses & risques

- Beaucoup de petites unités. En 2015, 77 % des entreprises avait moins de 10 salariés, rendant les négociations avec les grands groupes plus difficiles. Les adaptations aux normes sanitaires et export sont plus difficiles dans de petites structures.
- Problèmes d'attractivité des métiers, problèmes de recrutement sur des postes en milieu rural
- Crises sanitaires (déficit d'image de l'industrie IAA)
- Aléas climatiques
- Loi EGALIM (nouveaux accords à trouver avec les producteurs)

SYLVAINE GILLON
CHARGÉE D'ÉTUDES
SGILLON@AUVERGNERHONEALPES-ENTREPRISES.FR

NOS PRÉCÉDENTS PANORAMAS

CHIFFRES CLÉS DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALES (NOV.2018
FABRICATION ADDITIVE (DÉC.2018)
INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (JANV.2019)

PROCHAINS PANORAMAS (FÉV-MARS 2019)

SPÉCIFICATIONS INDUSTRIELLES DES TERRITOIRES
ÉVOLUTION DES COMPÉTENCES DANS L'INDUSTRIE DU FUTUR

Crédit : Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises / Bernard Lorette / Mondière